



# Déclaration de Performance extrafinancière

2021-2022



# Introduction

Depuis plusieurs années, la coopérative agit au quotidien pour maintenir un équilibre entre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Les 780 collaborateurs accompagnent les agriculteurs afin de valoriser au mieux leurs productions tout en préservant la terre, ce formidable outil de travail. Avec plus de 3 000 agriculteurs adhérents, notre coopérative rayonne sur 15 départements et participe à la vie et à l'attractivité de son territoire.

## Sommaire

### 1 NOTRE MODÈLE D'AFFAIRE

- Nos enjeux
- Notre mission
- Nos activités
- Notre histoire
- Notre gouvernance
- Enjeux issus de l'analyse de risque

### 2 COOPÉRATIVE ENGAGÉE POUR LES HOMMES

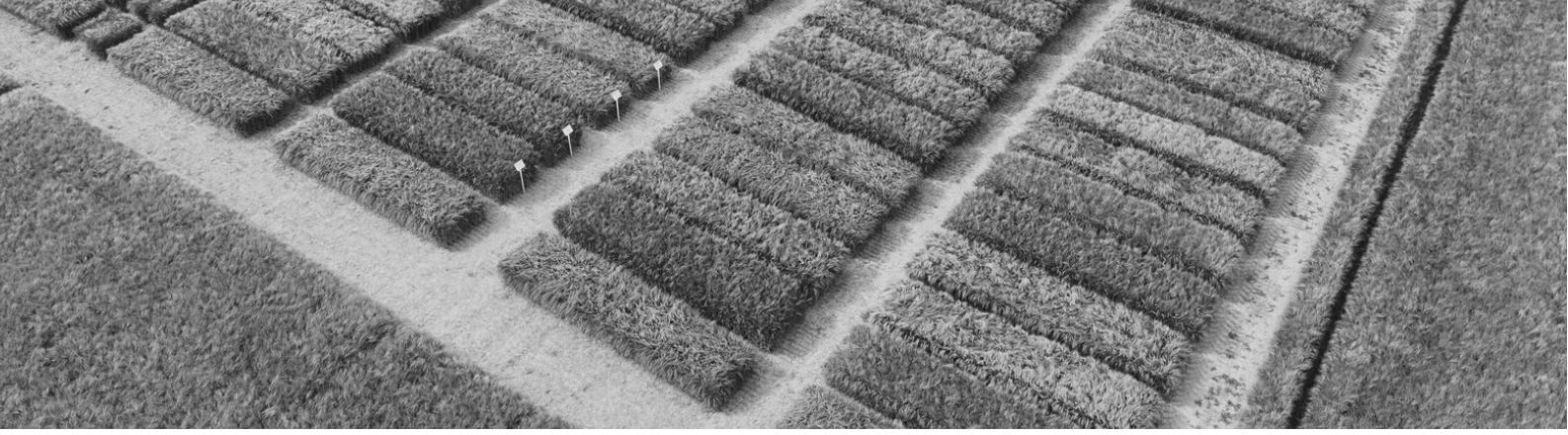
- Attractive
- À l'écoute
- Qui forme et accompagne
- Qui protège ses collaborateurs

### 3 COOPÉRATIVE ENGAGÉE POUR L'ENVIRONNEMENT

- Qui optimise ses consommations d'énergie
- Le recyclage des ressources
- Qui favorise les partenaires, clients et fournisseurs engagés
- Qui soutient les pratiques agricoles à impact environnemental réduit
- Qui réduit son impact environnemental
- Qui sécurise ses outils

### 4 COOPÉRATIVE ENGAGÉE POUR LA SOCIÉTÉ

- Qui investit pour l'avenir
- Qui favorise les partenaires de son territoire
- Qui intègre les problématiques territoriales dans son développement
- Qui garantit des produits de qualité pour le consommateur



# NOS ENJEUX

## Durabilité/Pérennité/Compétitivité : c'est notre ADN

Assurer le développement et la pérennité de l'entreprise en lien avec ses enjeux économiques, sociaux et environnementaux

## Innovation : c'est penser différemment

S'adapter au monde qui bouge et apporter des solutions pour proposer les meilleures offres, produits, services

## Proximité : c'est créer la confiance

Connaître et intégrer les enjeux et intérêts de l'ensemble de nos parties prenantes : adhérents, clients, partenaires...

# NOTRE MISSION : Accompagner l'agriculteur au quotidien.

Que ce soit en production végétale ou animale, chaque agriculteur est face aux mêmes problématiques :

1. Décider ce qu'il va produire et pour qui,
2. Évaluer et qualifier ses besoins d'achats, en tenant compte des caractéristiques spécifiques de son exploitation :
  - Déterminer ses itinéraires de production, parfois imposés par la réglementation ou son client,
  - Pour quel objectif de rentabilité économique.

Puis vient le temps de l'action où il faut négocier, approvisionner, produire, collecter, stocker, transporter, livrer ...

Toutes ces préoccupations sont partagées par les agriculteurs, quelle que soit leur spécialité, leur taille ou encore leur situation géographique.

L'idée assez naturelle de se mettre à plusieurs pour se doter des leviers et moyens nécessaires à une meilleure prise en charge de tout ou partie de ces activités constitue la vocation d'une Coopérative Agricole. La Coopérative, ce n'est rien d'autre (et c'est déjà beaucoup) que le prolongement de l'exploitation agricole des adhérents et clients qui lui font confiance, sur l'activité amont, sur l'activité aval et sur l'activité tout court de l'exploitation. La Coopérative est au cœur des sujets pour un agriculteur et la pérennité d'un tel modèle repose surtout sur le respect des valeurs attendues par les agriculteurs : équité, transparence et respect de l'homme.

# NOS ACTIVITÉS

Notre vocation est d'accompagner plus spécifiquement les agriculteurs concernés par les productions végétales en grande culture, les éleveurs bovins et ovin, les éleveurs laitiers et les arboriculteurs, dans une moindre mesure. Nous apportons donc des solutions aux activités de collecte, d'approvisionnement et de conseil pour la plupart de ces métiers. Parfois comme simple client ou fournisseur, parfois comme véritable actionnaire de structure amont et aval à l'exploitation agricole, mais toujours sur le territoire de ses agriculteurs adhérents ou client.

## 7 ACTIVITÉS & 5 FILIALES



### Céréales

L'activité de collecte, de stockage et de valorisation des productions des agriculteurs est le cœur de métier d'EMC2. La coopérative collecte en moyenne plus de 800 000 tonnes de céréales chaque année. Elle dispose aussi de 2 filiales négociées HOUPIEZ et LOEB.



### Élevage

EMC2 Élevage a pour mission de valoriser les productions des éleveurs bovin et ovin. Le service commercial et technique accompagne les adhérents dans la mise en marché de leurs animaux et dans leur développement. EMC2 Élevage dispose également de la filiale SEVE 2000.



### Approvisionnement

Le service approvisionnement de la coopérative fournit aux agriculteurs les consommables nécessaires à leurs cultures. Il assure les besoins en agrofourniture pour permettre aux adhérents de cultiver pendant un cycle de production agricole.



### Agronomie

La direction Agronomie et Développement accompagne les agriculteurs dans leurs nouveaux défis notamment de réduction d'intrants, compatibles avec des systèmes de cultures durables et rentables.



## Machinisme

Le service machinisme est spécialisé dans la vente et la maintenance de matériel agricole neuf et d'occasion. Il accompagne les agriculteurs dans l'agriculture de précision avec des équipements qui permettent d'optimiser la production et l'utilisation des ressources. Le service machinisme est composé de deux filiales C4M et Graillot.



## Semence

La coopérative dispose d'une station de semence certifiée SEMLOR. Elle propose 150 références produits avec 20 variétés de blés, 7 variétés d'orge et 2 variétés de triticale, avec 3 à 4 traitements par espèce et 4 conditionnements différents. Les semences sont distribuées sur la Lorraine et la Haute-Marne.



## Méthanisation

EMC2 propose à ses adhérents de produire de l'énergie verte grâce à la méthanisation. Dans un méthaniseur « agricole », les apports peuvent être composés de végétaux et d'effluents d'élevage, dans des proportions variables. Plusieurs projets d'implantations d'unités de méthanisation sont à l'étude sur tout le territoire de la coopérative. La technologie retenue pour ces unités est celle de l'injection.



## SABEST

La Société de l'Abattoir de Belleville et de l'Est\*, a été créée en avril 2012. Véritable outil industriel du groupe coopératif EMC2, ce site de première transformation produit annuellement près de 9000t de carcasses et fournit des outils de 2ème transformation qui fabrique du steak haché frais.

\* SABEST est hors périmètre RSE EMC2 car déjà engagé dans la démarche RSE du Groupe Bigard.



## SOPLAN

Soplan Élevage est une société spécialisée dans l'équipement des bâtiments d'élevage. Elle a rejoint la coopérative en 2010. Forte de son expérience de plus de 30 ans, Soplan Élevage accompagne les éleveurs dans leur projet, matériel d'élevage et système de traite.



## Jardineries Gamm Vert - Lombard

La société Nature et Plein Air, filiale d'EMC2 gère 20 magasins Gamm Vert répartis sur 5 départements du Grand-Est, ainsi que la jardinerie Lombard de Verdun. Ce réseau de magasin propose un large catalogue de produits (végétal, jardinage, déco, alimentation locale...).



## SAS Transport

Spécialisée dans le transport de produit vrac solide et liquide (céréales, engrains, aliments du bétail, matériaux, semences...) et de matériel agricole palettisé, la filiale transport du Groupe EMC2 intervient sur une grande partie du Grand-Est.



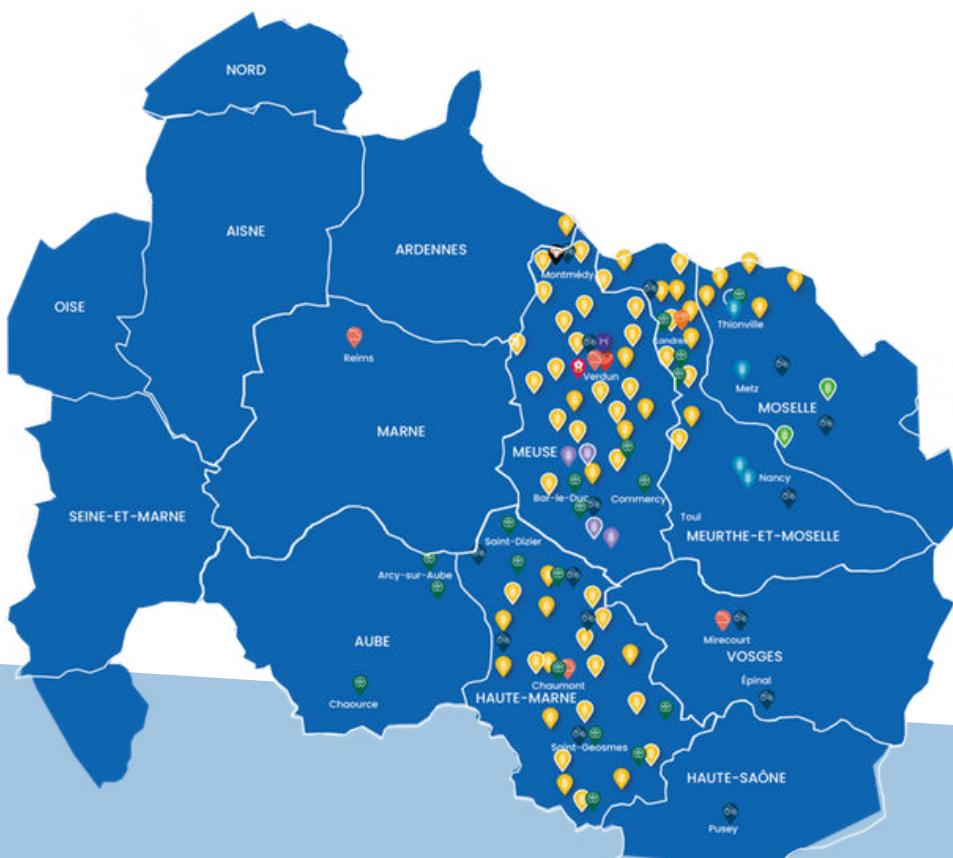
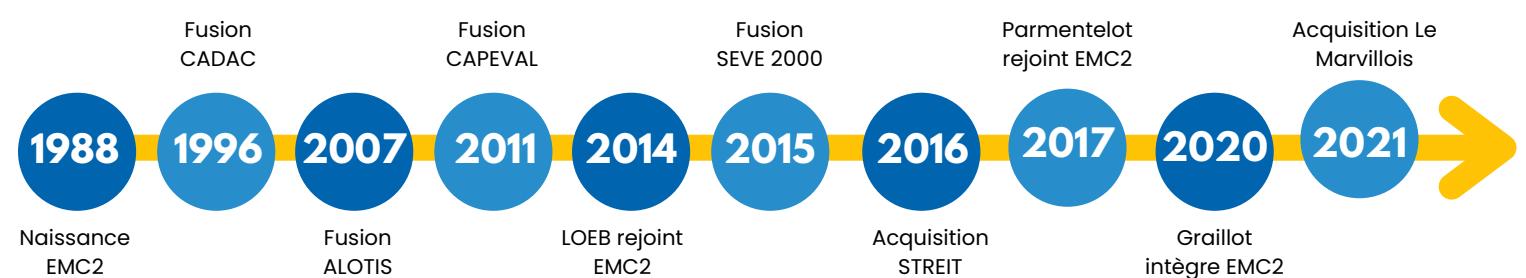
## Le Marvillois

En 2021, l'artisan boucher charcutier Le Marvillois a rejoint la coopérative EMC2. Leur volonté commune est de nourrir les habitants avec des produits locaux de qualité et valoriser le savoir-faire des agriculteurs. Son modèle est basé sur la proximité avec les éleveurs et les circuits courts.

Nos filiales 4

# NOTRE HISTOIRE

EMC2 est née en 1988 de la fusion de deux coopératives : la Coopérative Agricole de la Meuse créée en 1928 et la Coopérative Lorraine Nord créée en 1985 (fusion de la Coopérative de l'Arrondissement du Bassin de Briey en Meurthe et Moselle et la Coopérative Thionvilloise de Céréales). La CLN s'étend alors de Jarny, Thionville, Briey à Essey. La fusion CAM/CLN et le rachat d'une partie de la CAMO (Coopérative Agricole Meuse Ornain), a permis à la nouvelle structure EMC2 de devenir la principale coopérative céréalière sur le territoire lorrain (Meuse, Meurthe et Moselle et Moselle).



Après différentes fusions de coopératives nous sommes aujourd'hui une coopérative multi-métiers qui s'étend sur 15 départements de l'Est et du Nord-Est de la France.

# NOTRE GOUVERNANCE

## La coopérative créée et gouvernée par des agriculteurs.

« Un homme, une voix », tel est le principe de fonctionnement. Quelle que soit la part de capital social détenue par le coopérateur, celui-ci ne dispose que d'une seule voix. Les associés sont égaux entre eux, en ce qui concerne l'exercice de leur droit de vote ainsi que tous les autres droits relatifs à la gestion de la société. La gouvernance repose sur deux instances majeures : le Conseil d'administration (CA) et le Comité exécutif (COMEX). Le duo Président/Directeur Général est un élément structurant de la gouvernance coopérative.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de 25 membres élus :

1 Président + 9 membres du Bureau + 15 membres dont 1 ANC (associé non coopérateur). Le CA représente les agriculteurs adhérents et décide des orientations stratégiques du Groupe.

### LE COMITÉ EXÉCUTIF

Il est composé du Directeur Général et de 5 de ses directeurs (Terrain, RH, Élevage, Opérations et Com). Le COMEX est en charge de la performance économique de la coopérative et déploie la stratégie définie par le CA.

### LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction comprend les membres du COMEX auxquels viennent s'ajouter les responsables des différentes activités, filiales et services supports. Le Comité de Direction représente toutes les branches de la coopérative.

Ces membres s'impliquent dans la mise en œuvre quotidienne de la stratégie globale.

### LES COMMISSIONS

Dans le cadre de la gouvernance, le Conseil d'Administration a mis en place 12 commissions thématiques composées d'administrateurs et de cadres de la coopérative : Céréales, Agronomie et Développement Durable, Productions animales & filières, Semences, Communication & Animation ou Vie Coop, Innovation Recherche & Développement, Engagements financiers, Investissements, Bio, Energie, Agro-alimentaire et Comité rémunération.

### LES CONSEILS DE SECTION

Instance de proximité essentielle au Conseil d'administration, leur objectif est de maintenir le lien entre nos adhérents et le Conseil. Les 107 conseillers se réunissent tous les trimestres pour échanger sur les activités. Ces rencontres sont essentielles pour remonter les questions ou problématiques rencontrées du terrain. C'est aussi un espace d'appropriation et de validation des projets.

**Un homme = une voix**

## UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET 100% LOCALE

**Il y a une dizaine de Conseils d'Administration en moyenne par an et le taux de participation est de 86% pour l'année 2021-2022. En complément des CA, une quarantaine d'Assemblées et Conseils de Section, de Conseils de territoire se déroulent chaque année. L'Assemblée Générale, grand rendez-vous annuel, dépasse régulièrement les 400 participants. EMC2 intervient sur différents secteurs d'activités avec une pluralité de métiers ayant chacun ses spécificités de marchés. Afin de préparer au mieux les élus et administrateurs à leur fonction, des formations sont régulièrement organisées. Elles ont pour but de renforcer leur niveau d'expertise et leurs connaissances sur la gouvernance des coopératives agricoles.**

## INTÉGRATION DE LA RSE DANS LA GOUVERNANCE

La RSE est directement et opérationnellement prise en charge par le COMEX et est animée par une ressource spécifiquement dédiée au sujet : la Responsable RSE Groupe. Les actions sont validées par le COMEX. Ce comité est en chargé de diffuser les informations au niveau du Conseil d'Administration, des commissions et des différents acteurs de la société.



## Nos partenaires et parties prenantes



Les parties prenantes techniques : interprofession, recherche, instituts techniques, fédérations...



Les parties prenantes économiques : fournisseurs, banques, assurances, clients...



La société : médias, associations, ONG, opinion publique...



Les parties prenantes territoriales : collectivités, habitants, riverains...



Les parties prenantes internes : salariés, agriculteurs, saisonniers...



Les consommateurs



**685 MILLIONS D'€**  
de chiffre d'affaires



**135 MILLIONS D'€**  
de capitaux propres



**8,4 MILLIONS D'€**  
de résultat net



**960 000**  
tonnes de céréales



**3 100**  
adhérents & clients



**774**  
Salariés

# En quelques chiffres

## LES ENJEUX issus de l'analyse des risques

Cette analyse de risque a été faite suivant les différentes thématiques listées à l'article R225-105 du code de commerce, déclinées en 3 thèmes principaux sociaux, environnementaux et sociétaux. Elle a été élaborée à partir de la synthèse faite par un groupe de travail représentatif des différents secteurs d'activité. Ce premier retour a été enrichi par d'autres éléments tels que les enjeux sectoriels (ex : 5 piliers de Coop de France), les futures évolutions réglementaires (ex : lois EGALIM), les indicateurs proposés par le groupe de travail de la Coopération agricole et le COMEX.

Dans chacun des grands thèmes, des axes de travail prioritaires ont été définis :

- Engagement vis-à-vis des hommes au travers de l'attractivité, de la fidélisation et de la formation
- Engagement vis-à-vis de l'environnement sur l'utilisation des ressources et la réduction de nos déchets
- Engagement vis-à-vis de la société en tant qu'acteur majeur en faveur du développement local, en respectant nos territoires et au bénéfice des consommateurs.

Pour cette analyse de risque, une criticité a été établie en fonction de 2 points notés de 1 à 5.

- Gravité : importance pour EMC2 en termes d'impact sur son activité.
- Fréquence : occurrence que le sujet intervienne dans l'activité de la coopérative.

En fonction des critères, le niveau de risque est ainsi qualifié en nul, faible, significatif et majeur. La priorité a été mise sur les risques significatifs ou majeurs. Ils sont représentés dans les matrices ci-après. En vert, le risque est nul. En orange, il est faible. Et en rouge, le risque est significatif. Aucun risque majeur n'a été identifié, suite à l'analyse.

## FRÉQUENCE

	<p>Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes</p> <p>Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap</p>	<p>Les accidents du travail</p> <p>L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique</p> <p>L'organisation du dialogue social</p> <p>Les rémunérations et leur évolution</p> <p>Le bilan des accords collectifs</p> <p>Les conditions de santé et de sécurité au travail</p> <p>Les politiques mises en œuvre en matière de formation</p> <p>Le nombre total d'heures de formation</p>
La politique de lutte contre les discriminations		<p>Les embauches et les licenciements</p> <p>L'organisation du temps de travail</p> <p>L'absentéisme</p>

Les hommes

## FRÉQUENCE

		<p>L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local</p> <p>Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs</p>
Les actions de partenariat ou de mécénat	<p>L'impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales</p>	<p>Les relations entretenues avec les parties prenantes de la société</p> <p>La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale</p> <p>La prise en compte dans la politique d'achats des enjeux sociaux et environnementaux</p>

La société

## GRAVITÉ

## FRÉQUENCE

		<p>Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions</p> <p>Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre</p> <p>Les mesures de prévention et de réduction des rejets</p> <p>L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local</p> <p>Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation des déchets</p> <p>La consommation d'énergie</p> <p>La consommation d'eau</p>
	<p>La prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité</p> <p>Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre</p> <p>Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique</p>	<p>La prise en compte des questions environnementales</p> <p>Les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité</p> <p>Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire</p> <p>L'utilisation des sols</p> <p>La consommation de matières premières</p>
	<p>Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement</p>	

## GRAVITÉ

## L'environnement



**Une coopérative  
engagée pour les  
Hommes**

# ATTRACTIVE

## Un nouveau site vitrine

En 2021, la coopérative a lancé son site internet vitrine. Ce support vient compléter la présence web du site intranet dédié à ses agriculteurs adhérents. Son architecture et son ergonomie permettent de présenter simplement les activités du groupe et surtout de valoriser ses métiers. Les visages des collaborateurs illustrent les différentes pages du site et participent à la valorisation des salariés. L'objectif premier de ce nouveau site internet est de travailler la marque employeur avec la mise en avant des postes à pourvoir et la simplification du parcours de candidature.

Ce site met également en avant les actualités et les vidéos du groupe. Il est relié aux publications mises sur les réseaux sociaux.

The screenshot shows the EMC2 website homepage. At the top left is the EMC2 logo. To its right are three navigation links: "Groupe EMC2", "Nos activités", and "Actualités et infos". Below the navigation is a large section titled "Cultivons notre avenir" with a sub-section about the group's partnership with farmers. A "Découvrir le Groupe EMC2" button is present. The main content area features a video player with a play button icon overlaid on a background image of crops. A white sidebar on the right contains a video thumbnail showing a close-up of plants.



## **Des réseaux pour valoriser les collaborateurs**

EMC2 est présente sur les réseaux sociaux depuis 2013. Ils participent à la notoriété de la coopérative à l'extérieur et sont des médias essentiels pour développer sa marque employeur.

Même si le nombre d'abonnés progresse toujours sur les réseaux sociaux du Groupe, l'intérêt se porte plutôt sur le contenu publié et les interactions qu'il génère. Les objectifs sont désormais orientés vers la couverture et la portée des publications plutôt que vers le nombre d'abonnés.

Les réactions que suscitent les publications sur les réseaux sociaux (like, partages, commentaires...) sont un bon élément pour analyser l'intérêt des contenus et les attentes du public. Les réseaux sont une excellente vitrine pour valoriser les collaborateurs, les métiers de la coopérative et ses actions en matière d'innovation et d'environnement.

Le réseau social Linkedin remplacera désormais Twitter dans les indicateurs car il est plus adapté pour promouvoir la marque employeur, valoriser les métiers et les salariés.

Réseaux	30 juin 2021	Objectifs 30 juin 2022	Réalisé
Twitter	2900 abonnés	3300 abonnés	3014
Facebook	2800 abonnés Portée moyenne par publication : 3400 personnes atteintes	4000 abonnés Portée moyenne par publication : 4000 personnes atteintes	3487 4431
Instagram	850 abonnés	1000 abonnés	982
TikTok	3700 abonnés 543 000 vues	5000 abonnés 1 million de vues	4 457 243 607 vues

## **Les nouveaux objectifs 22-23**

Réseau	Objectifs 30 juin 2022	Objectifs 30 juin 2023
Facebook	145 publications ⇒ 94 j'aime en moyenne ⇒ 4 431 portée moyenne par publication	150 publications ⇒ 100 j'aime en moyenne ⇒ 4500 portée moyenne par publication
Instagram	30 publications ⇒ 630 portée moyenne par publication	50 publications ⇒ 700 portée moyenne par publication
TikTok	32 vidéos publiées ⇒ 243 607 vues totales ⇒ Portée moyenne par vidéo : 7 612 vues	50 vidéos publiées ⇒ 800 000 vues totales ⇒ Portée moyenne par vidéo : 16 000 vues
LinkedIn	60 publications ⇒ 1800 portée moyenne par publication	90 publications ⇒ 2000 portée moyenne par publication

L'année 2021, a encore été fortement perturbée d'un point de vue humain, par la crise sanitaire.

Néanmoins nous avons su nous adapter et adopter un nouveau modèle d'organisation du travail et évoluer pour résister aux très fortes perturbations extérieures.

Notre service aux adhérents et à nos clients, qui est la raison d'être, l'ADN de notre coopérative, a continué à fonctionner et plutôt bien...

Nous avons su être très réactifs et agiles, en renforçant la communication vers nos équipes. Nous avons gardé un contact étroit avec l'ensemble des salariés, renforcé les réunions et les moments d'écoute dans la majorité de nos activités.

Nous avons su innover avec de nouvelles organisations du travail, de nouveaux modes de communication (nouvelles technologies de l'information et de la communication, sms « #emc2 », etc).

Enfin, nous avons capitalisé sur notre expérience pour mettre en place une organisation plus pérenne du télétravail. A ce jour, plus de 120 personnes ont signé une demande de télétravail et pratiquent celui-ci régulièrement.

## A L'ÉCOUTE

### BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

#### Le télétravail

Ce point est étroitement lié avec le bien-être au travail et surtout avec la manière dont ce télétravail régulier se met en place.

Nous sommes passé du télétravail subi (pratiquement 4 à 5 jours par semaine) au télétravail organisé (1 à 2 jours par semaine ou ponctuellement). Nous avons tenu compte des retours de nos collaborateurs pour améliorer les conditions dans lesquelles ce télétravail s'effectue.

Nous avons proposé et installé le matériel et les moyens nécessaires pour améliorer les conditions de travail.

L'accord d'entreprise passé avec les représentants du personnel poursuit cet objectif en donnant une grande flexibilité tant au niveau des salariés que des managers.

Des fiches pratiques ont été élaborées et remises afin d'aider les équipes à la mise en place de ce télétravail.

#### Écoute des salariés : Enquête sur la mutuelle

Une enquête auprès de l'ensemble des salariés, à laquelle 203 personnes ont répondu, va nous permettre en 2022 de faire évoluer les prestations de la mutuelle et de proposer un système d'option pour améliorer le niveau de remboursement.



## Dispositif d'écoute des salariés

Les premiers dispositifs d'écoute des salariés sont les réunions de service au cours desquelles, tout au long de l'année, le manager a en charge de faire circuler les informations relatives au service et au Groupe Coopératif, de parler de sécurité, de traiter avec son équipe les problématiques qui peuvent advenir.

Recensées dès 2020, puis déployées sur la totalité de Groupe, les réunions de services, aujourd'hui au nombre d'une cinquantaine, ont été auditées à l'été 2021.

Au-delà de leur grande hétérogénéité métier, la dynamique d'amélioration et son animation constituent le premier des défis à relever pour le Groupe. Le chef du projet Transition (voir la partie sur la consommation des ressources), recruté cet été, aura également la charge d'accélérer cette dynamique.

Indépendamment des réunions de services, 2 démarches en 2021-2022 auront constitué des grands moments d'écoute des salariés :

-Le recueil, lors de la réunion du personnel du 5 mai de plus de 600 propositions d'amélioration sur le thème de la réduction de la consommation des ressources

-La démarche « Stone Age », qui s'intéresse à notre adaptation en cas d'attaque informatique majeure, a recensé elle, plus de 160 propositions au 30 juin. Elle se poursuit sur l'exercice 2022-2023.

L'objectif des 1000 propositions est en vue !

**Objectif : 1000 propositions**  
**Résultat 21-22 : 793 propositions**

## Engagement sur les entretiens individuels (EP/EAE)

A la fin de l'année 2021, la coopérative a commencé à déployer en test un nouveau logiciel de gestion des entretiens annuels d'évaluation qui a pour objectif de faciliter le processus et donc de développer cette pratique qui n'est pas encore automatique dans certaines activités. Ce changement nécessitera un accompagnement des managers dans la formation à l'outil. Il permettra un gain de temps pour le collaborateur et pour le manager.

Le salarié pourra remplir une première auto-évaluation avant l'entretien, le manager complètera également l'évaluation de son côté. La mise en commun se fera lors d'un échange entre les 2 parties. La démarche est automatisée du début à la fin, pour remplir l'évaluation, fixer le rendez-vous et parcourir le processus de validation.

L'année 2022 doit nous permettre de fiabiliser cet outil pour le déployer à 100% dans la coopérative en 2023.

D'autre part, la direction s'est engagée à ce que tous les salariés en CDI, après 1 an d'ancienneté, aient bénéficié fin 2022, d'au moins un entretien individuel (EP/EAE) au cours de la période 2021-2022 (sur support manuel ou informatisé).

**Résultats années 2020 & 2021 : 156 EP/EAE**

## Réorganisation du travail

La démarche MTE\* avait révélé des difficultés d'ambiance de travail dans le machinisme et à l'élevage.

En 2021, une nouvelle organisation s'est mise en place au machinisme pour répondre aux enjeux de croissance de cette filière depuis quelques années.

L'organisation régionale commence à porter ses fruits : nous avons rapproché le terrain de la direction, en donnant la possibilité de gérer plus rapidement les problèmes du quotidien.

En 18 mois, nous avons également réussi à beaucoup recruter dans la filière du machinisme malgré la forte tension sur l'emploi.

Côté Elevage, le nouveau directeur a posé un diagnostic pertinent sur cette filière et plusieurs groupes de travail impliquant les salariés se mettent en place en 2022 pour trouver la meilleure organisation pour répondre aux enjeux stratégiques de demain.

Une réelle volonté existe pour améliorer les résultats de l'élevage et les conditions de travail de nos équipes.

- *Mieux Travailler Ensemble*

# QUI FORME ET QUI ACCOMPAGNE

Les contrats jeunes : concilier notre rôle d'entreprise citoyenne avec les besoins en ressources humaines d'EMC2

En 2021, la part de l'alternance a une fois de plus progressé au sein du groupe. Nous comptons actuellement 57 alternants, soit une évolution de 58 % par rapport à 2020, contre une évolution de 6% entre 2019 et 2020.

## L'alternance, un pari gagnant-gagnant.

Coté jeune, l'alternance permet de leur apprendre un métier, de développer des compétences et d'affiner leur projet professionnel. Elle fait le lien entre l'école et l'entreprise et doit être envisagée comme une voie d'excellence tournée vers l'acquisition de compétences.

Coté entreprise, l'alternance nous permet de former du personnel aux savoir-faire et savoir-être spécifiques à nos secteurs d'activités, tout en répondant à nos besoins de développement à court ou moyen terme.

Le recours à l'alternance répond totalement à nos besoins puisqu'il nous permet de former, de faire monter en compétences nos jeunes et pour certains les intégrer durablement dans l'entreprise.

Cette année encore, EMC2 a la volonté de former les jeunes à nos différents métiers.

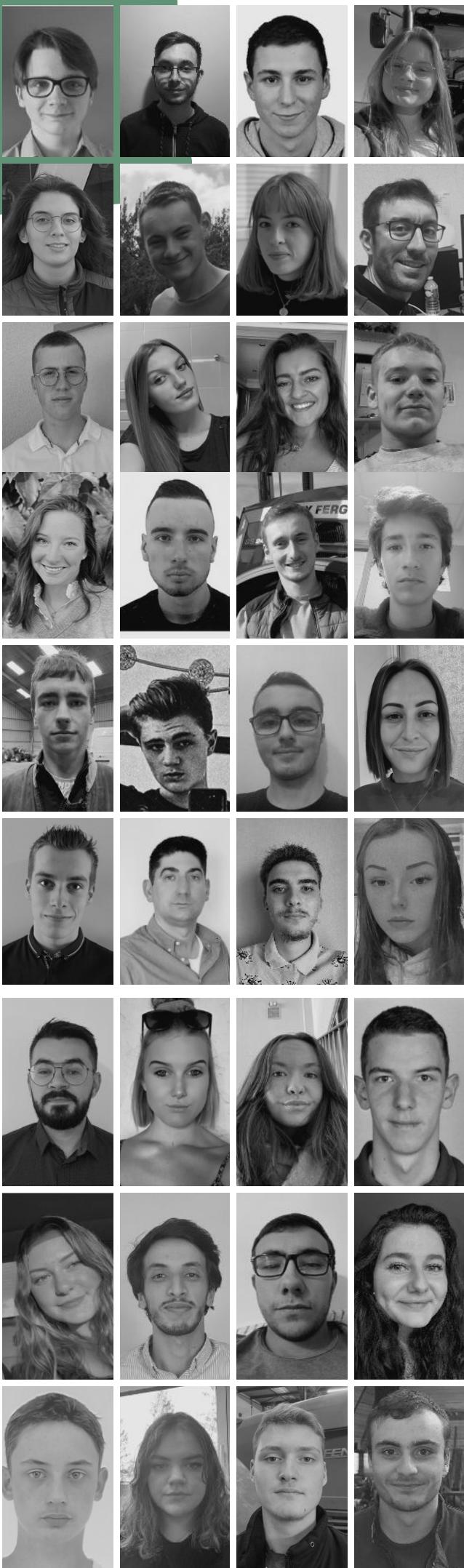
## Une nouvelle manière de recruter : Mise en place du dispositif de la cooptation

La cooptation est un mode de recrutement consistant à recommander une personne de son réseau pour un poste à pourvoir au sein du groupe EMC2. Elle fonctionne d'autant mieux que les salariés sont fiers de leur entreprise.

En partenariat avec le CSE, la Direction a décidé de développer ce mode de recrutement en récompensant sous forme de cadeaux, les collaborateurs qui auront recommandé une personne embauchée en CDI, après validation de sa période d'essai.

En 2021, plus de 15 personnes ont été embauché via ce mode de recrutement.

Nous allons continuer cette démarche très positive.



## QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL

**Nombre d'accords en vigueur : 95 accords en cours**  
**Nombre d'accords signés au cours de l'année 2021 : 12 accords signés**

La signature de plus de 10 accords dans l'année représente une bonne dynamique pour un groupe comme EMC2. L'objectif est toujours fixé à une huitaine d'accords par an. La culture de la négociation avec les partenaires sociaux est bien ancrée dans le groupe.

Des accords importants ont été signés concernant le télétravail, le pouvoir d'achat des salariés, l'intéressement, le temps de travail et le CET.

## PLAN DE FORMATION

En 2021, le nombre d'heures de formation a progressé de 79% par rapport à 2020. Un total de 9 706 heures a été effectué pour l'ensemble du groupe.

La pandémie ne nous a pas permis cette année encore de retrouver le rythme de 2019 avec 13 282 heures de formation.

Malgré un contexte sanitaire encore difficile, nous avons pu maintenir des formations tels que :

- 'Vers une nouvelle posture commerciale' (56 personnes)
- 'Développer une posture et une argumentation commerciale' (39 personnes)
- 'Les analyses de l'eau en élevage ruminant' (17 personnes)
- 'PET FOOD' (23 personnes)
- 'Bureautique Word/Excel' (22 personnes)

Grâce également à l'investissement de nos moniteurs internes nous avons pu assurer la formation de 29 personnes en CACES R482, 83 personnes en CACES R489 et 55 personnes en Sauveteur Secouriste du Travail.



## Egalité homme-femme

Le groupe est toujours  
au-dessus des objectifs  
établis par la loi

Depuis 2020, les entreprises doivent calculer et publier leur index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'index permet aux entreprises de mesurer l'égalité salariale femmes-hommes au sein de leur structure.

Il est calculé à partir de 5 critères établis par le gouvernement pour obtenir une note globale sur 100 points.

A partir de 75 points, l'État considère que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est respectée. Le Groupe EMC2 va au-delà !

**79/100 pour l'UES (EMC2, C4M,  
SAS Transports, Loeb et Houpiez)  
Et 87/100 pour NPA.**



# QUI PROTÈGE SES COLLABORATEURS

Nos activités exigent de prévenir les accidents de travail et de trajets ainsi que les maladies professionnelles. Il existe des conditions particulières de travail liées au secteur agricole parmi lesquelles : la saisonnalité des activités, l'utilisation de machines agricoles présentant des risques particuliers, les risques routiers, le contact avec les animaux, manipulation et stockage de matière à risque d'explosion (poussière de céréales), ...

Quand on parle de sécurité au travail, l'objectif visé à long terme est le 0 accident. Mais pour mesurer notre progression et mobiliser les salariés autour de cet objectif, nous devons nous fixer des objectifs opérationnels et atteignables.

EMC2 s'est fixé comme objectif de retrouver les taux enregistrés en 2017 qui sont de 11 pour le taux de fréquence et de 0,3 pour le taux de gravité.

## Les indicateurs

### Le taux de fréquence

Il est calculé à partir du nombre d'accidents avec arrêt multiplié par un million et divisé par le nombre d'heures travaillées. Le taux de fréquence de l'année 2021 s'établit à 16,5. Il est en baisse de 3,5 points par rapport à l'année précédente.

### Le taux de gravité

Il est mesuré à partir du nombre de jours d'arrêt suite à un accident de travail par rapport au nombre d'heures travaillées multiplié par 1 000. Le taux de gravité de l'année 2021 s'établit à 0,9. Il est constant par rapport à l'année précédente.

### Le nombre d'actions de prévention

164 actions de prévention ont été formalisées sur l'année, principalement issues des remontées de la CSSCT faisant suite aux visites sur sites et aux réunions trimestrielles. Ces actions ont toutes été enregistrées et gérées dans notre logiciel de gestion des plans d'action.

### Part des actions de prévention soldées dans les 6 mois

Seules 16 actions ont été réalisées dans un délai inférieur à 6 mois soit 10% des actions lancées.

## Les actions prévues

### Pilotage de la thématique de prévention des risques par le Comité Exécutif

En 2020, notre coopérative avait renforcé le pilotage stratégique de la politique sécurité, avec une prise en compte de ce sujet au niveau de décision le plus élevé de l'entreprise et la mise à disposition de moyens supplémentaires dédiés à la sécurité.

En 2021, cette organisation s'est déclinée au niveau des activités du groupes les plus à risques (machinisme, élevage, silo). Des plans directeurs ont ainsi été élaborés avec les directions de chacune des activités concernées pour définir des actions prioritaires à mener pour réduire les accidents et améliorer les conditions de travail des salariés. Ces différents comités de pilotage se sont ensuite réunis à fréquence régulière afin de s'assurer du déploiement des actions décidées.

### **Renforcement de la prise en compte des risques liés au harcèlement moral et sexuel**

Le renforcement de la loi sur la prise en compte du harcèlement en entreprise, ainsi que l'évolution de l'opinion publique sur ce sujet, nous ont conduit à accentuer nos actions sur cette thématique. EMC2 a ainsi procédé à la nomination et la formation de 3 référents harcèlement : 1 référent issu du CSE et 2 autres désignés par la direction.

La première action menée par ces personnes a été de sensibiliser l'ensemble des managers à la prise en compte de cette thématique dans le management de leur équipe, en partant de la détection des situations de harcèlement jusqu'à la mise en place d'actions visant à leur traitement, en passant par le soutien à apporter aux victimes.

### **Accompagnement des salariés présentant des pathologies impactant leurs conditions de travail**

Depuis de nombreuses années, EMC2 accompagne les salariés souffrant de pathologies perturbant la réalisation de leur mission. Cet accompagnement passait notamment par la reconnaissance du statut de travailleur handicapé auprès de l'AGEFIPH et l'aménagement du poste de travail des salariés qui en faisait la demande.

Faisant le constat que de nombreux salariés ne s'engageaient pas dans cette démarche par méconnaissance du statut de travailleur handicapé et par peur des conséquences engendrées par ce statut, le groupe EMC2 a renforcé l'information des salariés par la mise à disposition de supports de communication adaptées à notre entreprise.

Nous avons également sensibilisé les managers à cette thématique en les incitant à aller vers les salariés présentant des difficultés dans la réalisation de leur mission. 6 salariés ont ainsi obtenu le statut de travailleur handicapé en 2021.

## **Développement d'une plateforme de formation en ligne des saisonniers**

En remplacement de la journée initialement prévue pour l'accueil des saisonniers et depuis la crise sanitaire de la COVID-19, nous avons développé une formation en ligne, accessible depuis une simple connexion internet.

Ainsi, chaque saisonnier a été invité à se connecter à la plateforme, à suivre les différents modules proposés (enjeux de la sécurité, politique sécurité EMC2, connaissance des risques silo,...) puis à répondre à différents quiz nous permettant de mesurer le niveau de compréhension et d'assimilation des points abordés.

Un score minimum de 70% de bonnes réponses était attendu. En cas de score insuffisant, le saisonnier devait refaire la totalité de la formation, et ceci jusqu'à obtention d'une note supérieure à 70%. Une fois cette formation en ligne validée, le saisonnier était convoqué dans son silo d'affection pour y recevoir un accueil au poste, réalisé par le responsable du site, au cours duquel lui était présenté ses missions, les risques auxquels il allait être exposé ainsi que les consignes sécurité à respecter. C'est ainsi qu'une centaine de jeunes saisonniers ont été formés à la sécurité, nous permettant, cette année encore, de clôturer la moisson sans accident du travail chez les saisonniers.



## **Mise en place d'une culture de l'action en matière de sécurité**

En 2021, 10% seulement des actions lancées ont été réalisée dans un délai inférieur à 6 mois. Afin de créer une véritable culture autour de la gestion et de la mise en œuvre des actions sécurité, base de l'amélioration continue, nous devons mettre en place une organisation capable d'assurer un traitement rapide des actions lancées.

C'est dans cet objectif que nous avons commencé à mettre en place en 2021 un réseau de référents sécurité, dont la mission principale est de suivre l'avancée des actions sur le terrain et de relancer au besoin les personnes qui en ont la charge. Parallèlement, un suivi consolidé des plans d'actions de toutes les activités du groupe est assuré en central, via notre nouvel outil de pilotage des plans d'actions, afin de s'assurer que l'efficacité de ce processus.



**Une coopérative  
engagée pour  
l'environnement**



# QUI OPTIMISE SES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

EMC2 s'emploie à réduire son *impact environnemental* par une utilisation optimisée des ressources.

## L'électricité

La consommation d'électricité s'établie à **14 039 216** kwh pour la période 21/22, soit une hausse de 2 516 447 kwh (22%) par rapport à 20/21.\* Ces résultats s'expliquent par une moisson exceptionnelle en durée et en volume avec recours important aux ventilations et au séchage y compris de céréales, ce qui n'est pas arrivé depuis de nombreuses années. A cela s'ajoute une moisson d'automne record, de tournesol et de maïs dans des conditions d'humidité très importantes.

Cette augmentation touche exclusivement les activités en lien avec la moisson (céréales, machinismes) et s'explique également par l'entrée en service de la méthanisation de Landres.

\* Hors Marvillois

### Actions d'optimisation mises en place sur 21/22

- Poursuite du remplacement des moteurs hors d'usage par des moteurs IE3 de dernière génération moins énergivores,
- Remplacement de l'éclairage tube fluo par technologie LED (4 magasins GAMM Vert : Chaumont, Bar-le-Duc, Joinville, Commercy (extérieur) et Lombard (tranche))
- Arrêt de l'étude de faisabilité sur l'effacement électrique pour le groupe car non réalisable
- Démarrage de 2 dossiers photovoltaïques sur les sites méthanisation de Landres et Villers la Montagne

### Plan d'actions 22/23

- Ajout de variateurs de vitesses sur les moteurs permettant d'adapter la puissance au besoin
- Poursuite des études de faisabilité d'implantation de projets photovoltaïques
- Poursuite du relamping LED
- Poursuite des remplacements de matériels électriques par des matériels plus sobres en énergie

## La consommation en eau



La consommation en eau en provenance du réseau s'établit à **25 532 m<sup>3</sup>** ce qui représente une hausse significative de 2 772 m<sup>3</sup> (12%) par rapport à 2020. Ces résultats sont dus notamment à une consommation anormale sur 1 site (grosse fuite sur aire de lavage bétailière) de l'activité élevage.\*

### Action d'optimisation mise en place sur 21/22 :

- Sensibilisation des responsables de sites bénéficiant d'eau de forage de l'importance d'utiliser cette eau pour l'arrosage des végétaux

### Plan d'actions 22/23 :

- Améliorer la récupération des eaux de pluie par la mise en place de récupérateurs sur les sites
- Mettre en place un suivi plus fin des consommations des sites

• *Hors Marvillois*

## Le gaz

*La méthanisation, ou passer du statut de consommateur d'énergie fossile à celui de producteur d'énergie renouvelable*

La consommation de gaz naturel pour le chauffage est de **4 009 022** Kwh pour la période 21/22. Soit une augmentation de 160 607 Kwh (4%) par rapport à la période 20/21.

Ces résultats à la hausse s'expliquent par les variations climatiques de l'année ayant nécessité de chauffer plus.

### **Actions d'optimisation mises en place sur 21/22**

- Amélioration de l'isolation des bâtiments lors de travaux de réhabilitation (Menuiserie au siège salle du Conseil)
- remplacement du matériel de chauffage (chaudières, aérothermes, etc.) en fin de vie par des équipements moins consommateurs (chaudière du Gamm Vert de Fayl)

### **Plan d'actions 22/23 :**

- Poursuivre l'amélioration de l'isolation des bâtiments lors de travaux
- Poursuite du remplacement du matériel de chauffage (chaudières, aérothermes, etc.) en fin de vie par des équipements moins consommateurs
- Sensibiliser le personnel sur l'évolution nécessaire des habitudes et des pratiques
- Optimisation des outils et des moyens
- Etudier les possibilités de changement de mode de chauffage vers des solutions plus efficientes (aéothermie couplée avec photovoltaïque)

La récolte 2021 a été marquée par une forte collecte de maïs au niveau du groupe EMC2 et une humidité relativement haute (# 36 d'humidité).

En capacité optimale, le séchoir de BRAS peut sécher l'équivalent de 25t de maïs humide (# 35% humidité) à l'heure.

Pour cette année comptable, la consommation de gaz a été de 13.3 kWh pour faire perdre un point d'humidité/tonne sur le séchoir de BRAS, pour un total séché de 23980 tonnes brutes (plus de 4X volume équivalent à N-1).

Le séchoir a été optimisé au mieux de ces capacités de séchage. Le séchoir a tourné 24h/24 et 7j/7 sauf pour nettoyer le séchoir

Depuis la fin du mois d'octobre, la première unité de méthanisation de la Coopérative, située sur la commune de LANDRES (54), injecte dans le réseau de GRDF du méthane au rythme de 175 m<sup>3</sup> par heure, soit l'équivalent de la consommation de 1200 foyers.

Ce méthane est produit grâce aux apports 100% agricoles (produits végétaux et effluents d'élevage) d'une quinzaine d'agriculteurs locaux, situés en moyenne à 7km de l'unité.

Véritable énergie renouvelable, le biogaz ainsi produit, se substitue au gaz fossile importé en France.

Une deuxième unité sur la commune de VILLERS LA MONTAGNE (54), d'une taille similaire, a démarré sa production en juillet 2022.

### **Indicateur**

**-Volume de gaz injecté en 21-22 : 1 235 246**

**Nm3**

**-Objectif 22-23 : 2 800 000 Nm3**

# LE RECYCLAGE DES RESSOURCES

Aujourd’hui, il existe différents modes de collecte et différentes filières en fonction du périmètre géographique des sites mais aussi en fonction de leur activité.

14 filières de recyclage sont identifiées : aérosols, cartons, emballages vides souillés, filtres à huile et à gazole, flexibles hydrauliques, huiles usagées, hydrocarbures, liquide refroidissement, solides imprégnés, matériaux souillés, bac à graisse, bio-déchets, boues, ferraille.

La production totale de déchets par le groupe EMC2 s’élève à 713.25 tonnes équivalentes pour 2021/2022 dont 32.84 % sont traitées dans des filières de recyclage soit 234.24 tonnes équivalentes

## **Plan d’actions 21/22 :**

- Homogénéisation des filières de tri sur les différents sites EMC2 Machinisme, GRAILLOT et C4M
- Réalisation d’opérations d’enlèvements groupés de déchets diffus
- Mise en place d’une démarche de recensement des déchets NPA

## **Plan d’actions 22/23**

- Poursuivre la mise en place de filières de tri sur les sites Nature et Plein Air
- Poursuivre la recherche de nouveaux opérateurs et de nouvelles filières de traitement
- Poursuivre les opérations d’enlèvements groupés de déchets diffus
- Mettre en place une démarche de recensement des déchets sur les sites céréales EMC2

# QUI FAVORISE LES PARTENAIRES, CLIENTS ET FOURNISSEURS ENGAGÉS

Il s'agit ici de mesurer le chiffre d'affaires réalisé avec les clients et fournisseurs non-agriculteurs du Groupe Coopératif, engagés dans une démarche RSE (ou équivalente d'un point de vue environnemental). Sur l'exercice 2021-2022, ce CA « RSE » représente 30% du CA total, 9% de nos clients et 46% de nos fournisseurs. Nous avons donc atteint les objectifs de 5% et 40% respectivement.

Le travail d'identification et d'évaluation des démarches RSE ou assimilées chez les partenaires de la Coopérative s'est poursuivi sur l'exercice. Sur le Chiffre d'Affaires total considéré (pour les tiers non-agriculteurs, pour plus de 10 k€ de CA), 85% des tiers sont désormais évalués.

TERIALIS et AREA constituent comme l'an passé des partenaires significatifs mais non RSE à proprement parlé. Nos unions travaillent malgré tout de façon importante avec des tiers qui sont engagés dans ces démarches.

Le choix du partenaire et sa sensibilisation aux problématiques environnementales va se poursuivre. Une démarche sur ce sujet spécifique sera notamment entreprise sur l'exercice prochain auprès des « acheteurs » du Groupe.

Les objectifs pour 2024-2025 sont ainsi fixés à 15% du CA clients et 50% CA fournisseurs.

*Nota bene : les agriculteurs sont écartés du calcul car déjà sensibilisés aux problématiques environnementales depuis des années :*

- dispositifs réglementaires et incitatifs : PAC, Certiphyto, ....,
- accompagnement de la Coop sur les pratiques à impact environnemental réduit,
- exigences liées à leurs débouchés : BIO, HVE, cahiers des charges spécifiques...
- sujet de la décarbonation
- impact du Conseil Stratégique sur les produits phytos entré en vigueur depuis le 1er janvier 2021

# QUI SOUTIENT LES PRATIQUES AGRICOLES À IMPACT ENVIRONNEMENTAL RÉDUIT

## PRATIQUES AGRICOLES EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Le Groupe EMC2 s'engage auprès des agriculteurs en devenant acteur et animateur de démarches de progrès axées sur la réduction des intrants, notamment des produits phytosanitaires. La direction Agronomie et Développement accompagne les adhérents pour pérenniser leurs activités dans une démarche d'agroécologie.

### **1. Nombre de pratiques identifiées dans le cadre des contrats de solutions 21-22 :**

14 fiches ont été mises en avant auprès des techniciens et des agriculteurs

### **2. Nombre de fiches action Certificat d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) identifiées pour le Groupe EMC2. Année 2021 :**

20 fiches mises en œuvre par le Groupe EMC2. 9 comptabilisent des CEPP de façon significative avec un nombre supérieur à 100

Objectif 2021 :

Nombre de Certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) collectés en 2021 et déclarés le 31/03/2022 pour le groupe EMC2 (EMC2, HOUPIEZ et LOEB)

En 2021 : 32 975 / En 2020 : 27 113 / 2019 : 20 691

- 27 395 pour EMC2 (21 884.50 déclarés en 2020, soit une progression de 25%)
- 2939 pour Houpiez,
- 2641 pour Loeb

***Objectif 2022 : une progression d'environ 15% soit 37900 CEPP***

## LES ACTIONS MAJEURES

EMC2 s'appuie sur le contrat de solutions pour accompagner ses agriculteurs dans la réduction des produits phytosanitaires. Le contrat de solutions est une démarche initiée par 44 organisations professionnelles agricoles engagées à trouver des solutions, concrètes, efficaces, durables et accessibles pour accompagner le monde agricole dans cette transition tout en préservant la pérennité de leur exploitation.

Ces solutions sont formalisées sous forme de fiches action. La direction Agronomie et Développement veille et étudie les différentes fiches action du contrat de solutions afin de déployer les fiches présentant un intérêt pour les agriculteurs sur le territoire de la coopérative. Une fois que la fiche est identifiée comme intéressante, il teste d'abord la faisabilité de la solution pour savoir si elle est rentable et applicable pour les agriculteurs de notre territoire avant de la déployer. 14 fiches font l'objet de promotion auprès de nos adhérents.

# LES 14 SOLUTIONS

- 1.Décalage de la date de semis en blé tendre d'hiver
- 2.Associer au semis un colza avec des légumineuses gélives
- 3.Lutte contre les maladies du blé tendre par la résistance des variétés
- 4.Lutte contre la verse physiologique par la résistance des variétés de blé tendre
- 5.Trichogrammes contre la pyrale du maïs
- 6.Lutte contre la septoriose avec des spécialités à base de soufre
- 7.Eviter un traitement insecticide contre les mélègères en associant une variété de colza à floraison très précoce avec la variété d'intérêt

- 8.Utilisation de variétés de colza d'hiver résistantes TUYV
- 9.Outils d'aide à la décision pour optimiser les traitements contre les maladies du blé
10. Allonger les rotations et diversifier les assolements pour réduire les IFT
11. Lutte contre la JNO (Jaunisse Nanisante de l'Orge) de l'orge d'hiver par la tolérance variétale
12. Lutte contre les maladies fongiques de l'orge d'hiver par la résistance des variétés
13. Grille de risque Fusariose des épis et mycotoxines DON sur blé tendre
14. Gérer la période d'interculture pour diminuer la pression des bioagresseurs sur la culture suivante en rotations de cultures assolées

Ces 14 solutions choisies ont été validées par des essais locaux. À travers ses conseils, le service Agronomie et Développement d'EMC2 tend à déployer ces solutions auprès de ses agriculteurs.

Les techniciens de la coopérative ont été formés à ces pratiques pour en assurer la promotion et elles sont régulièrement mises en avant lors des différentes opérations et communications à travers les visites d'essais, les guides, les flashes techniques.

EMC2 utilise le contrat de solutions pour créer une dynamique au sein de ses agriculteurs et s'inscrire dans une démarche de progrès et de partage des bonnes pratiques pour réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires.

EMC2 participe depuis juin 2021 au groupe des coopératives ambassadrices du contrat de solutions.

DAMIER  
Vert

L'Innovation à tout bout de champ !  
8 & 9 juin 2022

Contrat de solutions : la profession s'engage !

Contract de Solutions

105 fiches disponibles

Pour réussir la transition des phytos  
Pour répondre aux attentes sociétales  
Pour préserver la viabilité économique des exploitations  
Pour communiquer sur les progrès réalisés  
Enfin, pour ne pas interdire mais pour proposer des solutions !

Quelques exemples de solutions mises en avant en grandes cultures :

- N°1 Décalage de la date de semis en blé tendre d'hiver
- N°2 Associer au semis un colza avec des légumineuses gélives
- N°6 et 7 Lutte contre les maladies et la verse du blé tendre d'hiver par la résistance des variétés
- N°18 Équipements de Protection Individuels
- N°23 Utiliser des trichogrammes contre la pyrale du maïs
- N°27 Lutte contre les limaces avec l'utilisation de phosphate ferrique
- N°29 Lutte contre la septoriose avec des spécialités à base de soufre
- N°87 et 96 Grilles de risque Piétin et fusariose sur blé tendre d'hiver

Vos contacts

- EMC2 : Mathias SEXE
- CAL :
- LORCA : Pascal QUIRIN
- GPB :

Pour en savoir plus [HTTPS://contratsolutions.fr/](https://contratsolutions.fr/)  
Un site pour les agriculteurs et les particuliers

Lors des journées de rencontre agronomique Damier Vert qui se sont tenues les 7, 8 et 9 juin 2022 à Sillégny et qui ont regroupé 1300 participants, techniciens et agriculteurs adhérents de nos coopératives, EMC2 a préparé et animé un atelier pour présenter le contrat de solutions.

Pour la campagne à venir, l'objectif est de communiquer auprès des adhérents au travers de 2 documents. Il est projeté de mettre en avant plusieurs fiches du contrat de solutions dans le Recueil (parution prévu décembre 2022) et le guide des leviers agronomiques (novembre 2022). Le guide des leviers agronomiques doit servir de support pour présenter les leviers aux agriculteurs des groupes AgilEMC2 afin de faciliter la transition agroécologique.

## LES CEPP

La mesure de l'engagement d'EMC2 dans la réduction des produits phytosanitaires s'observe aussi par le respect des obligations légales telles que le dispositif de Certificat d'Economie de Produits Phytopharmaceutiques (CEPP). Initié par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en 2016, ce mécanisme permet de dynamiser la diffusion des pratiques économes en produits phytopharmaceutiques pour les exploitants agricoles, tout en veillant à la performance économique des exploitations.

La coopérative a identifié **9 fiches actions principales** (CEPP > à 100) qu'elle met en œuvre dans ses activités pour favoriser la réduction de produits phytosanitaires :

1. Réduire le nombre de traitements au moyen de variétés de blé tendre assez résistantes aux bioagresseurs et à la verse
2. Réduire le nombre de traitements au moyen de variétés d'orge d'hiver assez résistantes aux bioagresseurs et à la verse
3. Améliorer l'efficience d'une solution de biocontrôle ou réduire la dose de produits phytopharmaceutiques au moyen d'un adjuvant
4. Lutter contre le virus de la jaunisse du navet sur colza en choisissant une variété assez résistante
5. Substituer des produits anti-limaces à base de métaldéhyde par des produits molluscicides d'origine naturelle
6. Eviter un traitement insecticide contre les méligrèthes en associant une variété de colza à floraison très précoce avec la variété principale
7. Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre
8. Lutter contre la pyrale du maïs au moyen de lâchers de trichogrammes
9. Accompagner le placement des traitements fongicides des céréales au moyen d'un outil d'aide à la décision de prévision et de conseil tracé à la parcelle

Chaque opération que nous effectuons et qui entre dans l'une de ces fiches action est déclarée et nous apporte des points. L'objectif pour les années à venir est d'augmenter le nombre de CEPP mais aussi d'être proactif en collaborant au dépôt de nouvelles fiches actions permettant de valoriser les actions mises en place par la coopérative et ainsi obtenir plus de points.



## ORIENTATIONS À VENIR

L'ajustement et la réduction des intrants sont favorisés par le déploiement des nouvelles technologies embarquées et les nouveaux outils d'aide à la décision (OAD). L'agriculture de précision occupe une place grandissante : plus de 9 000 hectares sont cultivés avec l'appui des démarches de précision Farmstar et des diagnostics beApi. Le groupe coopératif compte poursuivre le développement de ces pratiques dans les années à venir.

Des actions sont également engagées pour valoriser la mise en œuvre de pratiques "bas carbone" pour nos agriculteurs : bilans carbone, réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et amélioration du stockage du carbone dans les sols.

**Objectif : Développer l'adoption des CEPP dont l'intérêt pour nos adhérents est validé par le service Agronomie afin d'atteindre le plus grand nombre de CEPP. Pour 2022, notre objectif est d'augmenter d'au moins 15%. A cette fin, un plan d'actions stratégiques a été mis en place en septembre 2021.**



## **PRODUCTION ANIMALE : ENVIRONNEMENT**

Rappel des objectifs 21-22 :

- Déploiement de la filière Haute Valeur Environnementale (HVE) en partenariat avec Interbev Grand Est.
- Réalisation de 120 diagnostics carbone Cap2er

Au cours de l'exercice 2021-2022, EMC2 Elevage, en partenariat avec le service Agronomie, a tenu ses objectifs concernant le déploiement de la filière HVE avec 8 exploitations certifiées ou en cours de certification. En revanche, la commercialisation des animaux en provenance de cette filière n'est pas encore effective à ce jour.

En parallèle, nous avons poursuivi la réalisation des diagnostics Cap2er. Sur la campagne écoulée, 51 exploitations ont été visitées par une technicienne dédiée pour l'établissement d'un diagnostic Cap2er. Le retard pris initialement dans la formation de notre collaboratrice pour permettre la validation de ces diagnostics, n'a pu être rattrapé.

L'intérêt suscité par la filière HVE ne cesse de croître. Notre volonté est d'amener progressivement les éleveurs dans cette démarche pour qu'ils puissent valoriser leurs animaux dès les premières demandes.

### **Objectifs 22/23 :**

- **Développement de la filière Haute Valeur Environnemental avec pour objectif la certification de 10 exploitations sur la prochaine campagne.**
- **Réalisation de 50 diagnostics carbone Cap2er**

# QUI RÉDUIT SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Le Groupe EMC2 a lancé une réflexion globale autour de la « TRANSITION ». Ce projet mené en lien avec notre politique RSE aborde différents aspects : transition économique, écologique et sociale.

Pour ce faire et afin de rester fidèle à notre vision coopérative, ce sont les participants à la réunion du personnel (le 05 mai 2022) qui ont entamé les réflexions autour de 3 thématiques : la consommation de carburant, la gestion de l'eau et de l'énergie et la production de déchets.

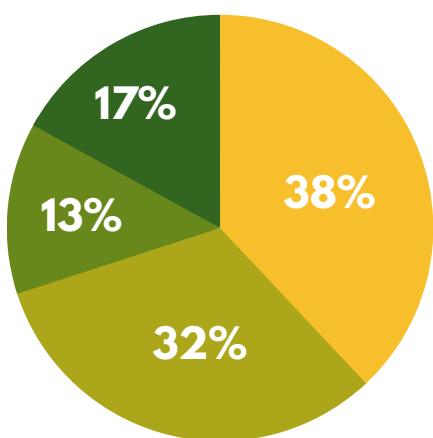
Le déploiement du projet TRANSITION se poursuivra avec le recrutement en cours d'un(e) chef(fe) de projet transition, véritable chef d'orchestre de cette nouvelle démarche.

1

## Réduire notre consommation d'eau et d'énergie



Les pistes à prioriser selon vous sont :



Adapter le chauffage des locaux

Gérer mieux l'éclairage

Limiter la consommation de nos équipements informatiques et électriques

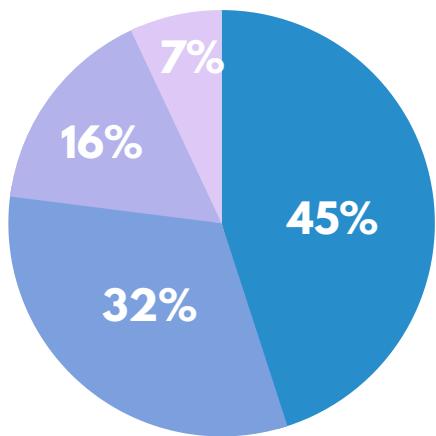
Gérer mieux notre consommation d'eau

# 2

## Réduire notre consommation de carburant



Les pistes à prioriser selon vous sont :



Optimiser nos déplacements

Revoir notre façon de conduire

Réduire les trajets individuels

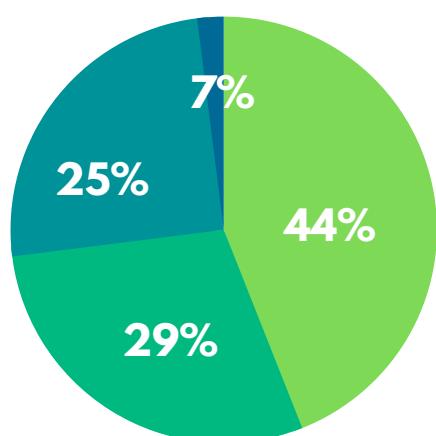
Réduire notre dépendance au carburant

# 3

## Limiter nos déchets



Les pistes à prioriser selon vous sont :



Valoriser nos déchets

Privilégier la durabilité de nos équipements

Éviter de créer du déchet

Favoriser le partage des équipements



## CONSOMMATION DE GASOIL

### *Consommation moyenne*

- *34.44l/100 pour PL (moins 0.63l vis-à-vis de N-1), objectif de 34l/100t*
- *6.82l/100 pour les VL (moins 0.04l vis-à-vis de N-1), objectif 6.5l/100t*

La mise en place effective d'une station de biocarburants sur le site de Mars la Tour et la mise en route de 2 camions fonctionnant au B100 ont permis de faire un premier pas vers la décarbonation du transport. Cette démarche va s'étoffer sur la prochaine campagne avec l'acquisition d'un nouveau véhicule B100.

Pour les véhicules légers, la démarche d'électrification se précise avec un projet abouti de station de recharge pour 2022-2023 et l'acquisition de véhicules électriques. Un travail sur l'éco-conduite devra être mené. Cela fait partie des pistes d'amélioration relevées lors de l'enquête sur la transition écologique auprès du personnel.

La sensibilisation de l'ensemble des acteurs devra permettre d'identifier les usages pouvant permettent d'intégrer à la flotte EMC2 des véhicules faibles émissions ou électriques sans compromettre les missions des collaborateurs. L'écoute actuel est une offre constructeurs très peu adaptée à notre périmètre suburbain et la taille de notre territoire. Ceci couplé à des autonomies encore faibles et un maillage des points de recharges insuffisants.

L'évolution de ces données devrait nous permettre de franchir le pas sur cette campagne.

## DES TONNES DE CO<sub>2</sub> ÉCONOMISÉES

La SAS EMC2 Transport recherche en permanence des solutions alternatives sur le long terme afin de diminuer son empreinte carbone.

Depuis 9 ans nous suivons notre impact environnemental au travers de notre engagement dans la « Charte Objectif CO<sub>2</sub> »

Nous avons signé au cours de ce nouvel exercice notre 4ème engagement dans cette charte, pour une période de 3 ans.

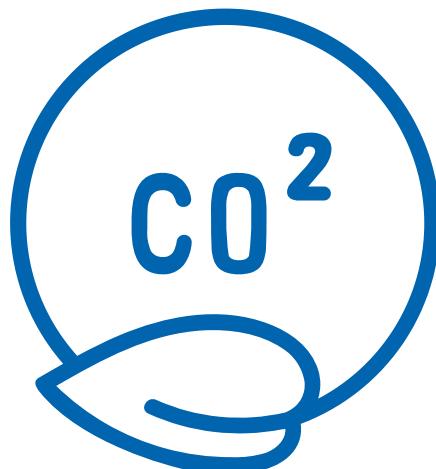
Ces indicateurs nationaux nous permettent de travailler sur des axes d'amélioration tels que l'optimisation de tournées, la réduction des kilomètres vides, et la mise en place de nouvelles technologies.

Le périmètre de notre engagement reste stable et couvre 30 chauffeurs pour 27 véhicules lourds, dont 7 camions Fuel, 15 bennes céréalier, 3 chariots embarqués et 2 plateaux.

EMC2 possède 2 véhicules fonctionnant au B100, un biocarburant produit localement sur le site de VALTRIS à Baleycourt.

1 autre véhicules va venir compléter la flotte au cours du prochain exercice. Ceci nous permettra continuer à réduire de façon significative nos émissions de CO<sub>2</sub>.

L'acquisition d'un optimiseur de tournée pour la distribution des produits pétroliers va concourir aussi diminuer notre impact.



**115,7 T de CO<sub>2</sub>  
économisées**

# QUI SÉCURISE SES OUTILS

Nous avons réalisé 381 778 € de travaux avec principalement la continuité des installations de systèmes d'aspiration des poussières dans les silos, dans le cadre d'un plan d'action sur trois ans en lien avec la réglementation et préparatoire au contrôles ICPE.

Dans le cadre des audits de structure de nos installations de stockage de céréales, un certain nombre de travaux de renforcement des silos béton ont été réalisés. Ce qui représente une part importante du budget.

Ces actions se prolongeront dans le temps en fonction des évolutions d'exploitation et de la réglementation, essentiellement sur nos sites soumis à déclaration.

Sur la campagne à venir, les travaux de sécurisation liés aux risques d'incendies vont être opérés sur les séchoirs et les filtres à poussière des silos centraux.

EMC2 continue à investir et à améliorer ses outils industriels et agricoles sur l'ensemble de son territoire.

Sur l'exercice écoulé, 2 483 478 € ont été investis au niveau de nos infrastructures agricoles et industrielles.



**Une coopérative  
engagée pour la  
société**



## QUI INVESTIT POUR L'AVENIR

Ces aménagements ont pour vocation de pérenniser nos outils et de les mettre à niveau afin de rester un acteur majeur dans nos campagnes et permettre aussi de dynamiser et moderniser les outils autant industriels que de travail du grain.

Les faits notables de cette année sont :

- La création de plateforme de stockage (Ageville, Montmédy)
- La modernisation ou remplacement de manutention de silo (Stenay, Vaux, Montmédy)
- Le remplacement de ponts bascule obsolètes (Dombasle, Doulevant)

Cette campagne a, à nouveau, été marquée par les difficultés à tenir les délais et obtenir les fournitures pour mener à bien les projets d'investissements.

Après la mise en service de l'unité de méthanisation de Landres, l'an passé, la construction et le démarrage de la 2ème unité à Villers la Montagne, a représenté aussi une part importante de l'engagement financier du groupe EMC2.

Une réflexion sur les moyens de séchage du groupe est en cours.

Sur 3 ans, ce sont presque 9 M€ qui ont été investi dans ce contexte, sans compter les projets de Méthanisation.

# QUI FAVORISE LES PARTENAIRES DE SON TERRITOIRE



Les activités du Groupe EMC2 agissent sur l'écosystème local. Que ce soit par des retombées économiques par l'emploi et le recours à des fournisseurs locaux, des dynamiques impulsées avec d'autres entreprises, des liens noués avec des associations ou des établissements d'enseignement, EMC2 participe au développement de son territoire.

Le fait majeur de l'année 2021-2022, c'est l'intégration de l'activité du MARVILLOIS au Groupe, modèle qui promeut exclusivement le « circuit court » avec la mise en relation des clients et des fournisseurs du territoire. Favoriser le territoire pour le Groupe, c'est aussi faire de choix d'un développement orienté en conséquence.

Le Marvillois a construit des partenariats avec les GMS et les collectivités régionales afin de favoriser le « mieux manger » à la maison mais aussi dans les cantines des collèges, des lycées et des hôpitaux. Nourrir les enfants et les jeunes grâce aux circuits courts permet de redonner du lien entre l'éducation, l'agriculture, l'agroalimentaire et le territoire.

Pourcentages du chiffre d'affaires réalisés à la vente avec des clients locaux, c'est à dire localisés sur les départements où la coopérative a une activité :

- 2020-2021 : 87%
- 2021-2022 : 88%
- Objectif 2022-2023 : 90%



Favoriser le territoire pour le Groupe, c'est aussi faire le choix d'un développement orienté en conséquence.

En 2022-2023, la part d'activité « locale » de la coopérative devrait s'accroître encore davantage, compte tenu du développement de l'activité du MARVILLOIS avec l'ouverture du site de DOUZY.

Pour le Groupe EMC2, la dimension « locale » du partenariat constitue l'une des priorités dans le référencement des fournisseurs. Sur 2021-2022, l'unité de méthanisation de Villers-la-Montagne a constitué un investissement majeur pour le Groupe (près de 8M€).

Pourcentages du chiffre d'affaires réalisés avec les fournisseurs locaux, c'est-à-dire localisés sur les départements où la coopérative a une activité :

- 2020-2021 : 77%
- 2021-2022 : 76%
- Objectif 2022-2023 : 82%**

# QUI INTÈGRE LES PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES DANS SON DÉVELOPPEMENT



Au-delà des partenariats locaux qui sont privilégiés par le Groupe, la prise en compte des problématiques territoriales peut s'apprécier au travers des subventions obtenues et accordées à nos parties prenantes.

Répondre aux appels à projet, promouvoir les initiatives locales, subventionner l'activité d'acteurs territoriaux,... autant de leviers actionnés par un Groupe Coopératif à l'écoute des territoires.

En 2021-2022, le total des subventions accordées et reçues atteint 392 k€.

Dans le registre d'un soutien au développement local, il faut également évoquer la démarche entreprise depuis plusieurs années par la coopérative, d'une aide au financement des ateliers d'engraissement de nos adhérents. Ce sont plus de 9,3 M € accordés chaque année par le Conseil d'Administration vers les projets de nos éleveurs. Pour les investissements de pérennisation des outils locaux et développement : EMC2 continue à investir et à améliorer ses outils industriels et agricole sur l'ensemble de son territoire.

# QUI GARANTIT DES PRODUITS DE QUALITÉ POUR LE CONSOMMATEUR

## Des démarches qualité produit en céréales

**Taux de conformité client est de 74.4%.**

**Objectif 2021-2022 : 96%**

Cet indicateur prend en compte les tonnes de céréales pour lesquelles le client a fait une réclamation. Les anomalies remontent lors du « transfert » chez le client. Sont aussi incluses dans ces réclamations, les remontées à la suite d'un non-respect du cahier des charges mais qui sont tolérées par les contrats cadres (réfaction mais pas de refus).

La campagne 2021-2022 a été marquée par 2 évènements qui ont eu un fort impact sur les caractéristiques physiques de la marchandise :

- une collecte estivale pluvieuse ayant entraînée des dégradations des caractéristiques physiques des marchandises collectées
- une campagne de maïs et de tournesols importante, nécessitant de gros moyens de séchage sur une période « limitée »

Pour 2021-2022, sur les 922 000 tonnes de céréales expédiées, 25,6 % d'entre elles ont entraîné une réclamation. Ce taux de réclamation a très fortement augmenté cette année par rapport à l'an passé et s'explique par les conditions de récolte de l'année. 76,5% des réclamations sont dues à un problème de PS (indicateur qualité qui précise la masse volumique d'un produit), cela représente 19,6% du volume exécuté et 2,3% des réclamations sont liées aux problèmes d'impuretés sur Maïs (générées par une récolte très humide et un séchage qui a dégradé le grain).

Pour la campagne 2022, la collecte estivale s'étant réalisée dans de bonnes conditions météorologiques , nous devrions revenir à un taux de réclamations plus « habituel ». **L'objectif reste fixé à 96%.**



## Démarches & certifications

La certification **VLOG**, démarche sans OGM, pour la vente des aliments en vrac pour animaux sur EMC2+HOUPIEZ+LOEB été maintenue en 2021.

**En BIO**, la mise en place d'une nouvelle offre de commercialisation a permis de capter de nouveaux volumes (augmentation de plus de 25% de la collecte)

La démarche **colzas bas GES** n'a pas été valorisée pour cette campagne, les faibles volumes de colzas et les évolutions de marchés n'ayant pas été favorables à sa mise en oeuvre. Le développement de cette démarche reste à suivre et est soumise :

- aux évolutions réglementaires, prévues dans un futur proche, pour le calcul de l'ESCA (réduction des émissions dues à l'accumulation du carbone dans les sols)
- aux dynamiques de marché qui conditionnent les éventuelles valorisations

### **FSA/SAI**

Le Farm Sustainability Assessment (FSA) fournit aux entreprises une approche standardisée pour atteindre leurs objectifs en agriculture durable. Le FSA a été pensé pour améliorer les pratiques sociales, environnementales, économiques et de gestion globale des exploitations agricoles.

Cette démarche est demandée par notre plus gros client en blé et certains clients nous la demandent aussi en orge de brasserie.

Le renouvellement de notre certification a été réalisé sur cette campagne pour une durée de 3 ans. Les certificats sont désormais affectés par structures juridiques. Le nombre des agriculteurs engagés dans cette démarche a été augmenté (plus du double).

Le cahier des charges de cette démarche a évolué, avec notamment l'engagement individuel de chaque exploitation et la mise en place de plan d'amélioration.

### **Nos objectifs 22/23**

BIO : objectif de doublement de la collecte par rapport à 21-22 (environ 4000t), mise en place d'un nouveau point de stockage (optimisation logistique), création d'un poste d'administrateur BIO

Contrats : toujours dans la recherche de nouveaux débouchés, la mise en place d'un contrat colza ERUCIQUE est prévue

# ELEVAGE

## Production animale : démarches qualité et bien-être animal



### Rappel des objectifs 21-22 :

- 16 125 animaux contractualisés dans une démarche qualité (dont 4 100 en SIOQ\* ou équivalent)
- Formation des référents bien-être animal

\*signes officiels de la qualité et de l'origine

Le développement du Label Rouge en GMS se poursuit. Les objectifs fixés ont été largement atteints ce qui traduit l'image positive de cette filière auprès des consommateurs et la confiance qui lui est accordée.

La filière Prim'Herbe développée par Carrefour poursuit également son développement. Là encore les objectifs fixés ont été atteints. Pour rappel, dans ce cahier des charges, l'accent est mis sur l'origine des matières premières de l'alimentation des bovins qui doivent être 100% origine France et sur une ration composée essentiellement d'herbe.

Pour cette campagne, aucune nouvelle démarche qualité n'a pu être développée, la demande des consommateurs se maintenant sur les filières et types d'animaux déjà existants. Pour autant, le nombre d'animaux contractualisés dans le cadre de ces démarches a augmenté, dépassant même l'objectif fixé avec un total de 4694 animaux.

Compte tenu du fort potentiel de développement de l'ensemble de ces débouchés, combiné à des exigences sur la production de viande locale, tous les objectifs en démarches Label Rouge ont été revus à la hausse.

En matière de bien-être animal, nous avons poursuivi le déploiement des diagnostics Boviwell. La formation de nos référents bien-être animal n'a pas pu avoir lieu car aucune formation spécifique aux centres d'allottement n'était alors disponible. Un nouvel outil informatique a été mis en place par l'interprofession, et devrait permettre une meilleure fluidité tant pour la réalisation des diagnostics que pour la remontée des données.

### Objectifs 22-23 :

- Les objectifs portant sur les nombres d'animaux contractualisés dans les différentes filières ont été revus au regard du contexte actuel
- Réalisation de 100 diagnostics bien-être animal Boviwell
- Des référents bien-être animal ont été désigné dans chacun des centres d'allottement, et seront formés en 2023.

# LE SUIVI DES INDICATEURS

Thèmes	Analyse de risques & modèle économique	Démarche RSE Groupe EMC2				
Périmètres	Problématiques identifiées	Axes de travail	Actions menées	Indicateurs associés	Objectifs 2021-2022	Score 2021-2022
Les hommes	Ressources et compétences en tension sur le périmètre du Groupe Coopératif : taille du bassin d'emploi, milieu rural, concurrence, ...	Attractivité : attirer les meilleurs éléments du bassin d'emploi, voire au-delà --> Être connu	Dynamique Marque Employeur	# abonnés et vues sur les canaux digitaux	Twitter 3 300 abonnés Facebook 4 000 abonnés Portée moyenne des publications : 4 000 personnes atteintes Instagram 1 000 abonnés TikTok 5 000 abonnés 1 million vues	Twitter 3 014 abonnés Facebook 3 487 abonnés Portée moyenne des publications : 4 431 personnes atteintes Instagram 982 abonnés TikTok 4 457 abonnés 243 607 vues
			Qualité du dialogue social	# accords en vigueur # accords signés dans l'année	8 accords signés	12 accords signés 95 accord en cours
			Parité homme/femme	indicateur étatique	objectif UES EMC2 2020 --> 80 pts * Objectif NPA 2020 --> 85 pts	UES EMC2 2021 --> 79 pts NPA 2021 --> 87 pts
		Fidélisation : cultiver l'appartenance	Sécurité au travail	Taux de fréquence et de gravité	* Objectif 2021 Taux de fréquence = 11 (meilleure performance depuis 5 ans) * Objectif 2021 Taux de gravité = 0,33 (Meilleure perf. depuis 5 ans)	* Taux de fréquence = 16,5 * Taux de gravité = 0,9
				# actions de prévention	suivi et déploiement des actions de prévention	164 actions 16 soldées dans les 6 mois
		Formation : avoir les salariés les plus compétents possibles	Plan de formation	# actions d'amélioration identifiées dans l'année	Objectif 1000 propositions	793 propositions
				# heures de formation réalisées dans l'année / ETP	* Objectif : 6 000h en 2021 en raison du report des formations liées à la crise sanitaire	UES EMC2 : 8 080h. NPA : 985h , Soplant : 4 786h. Graillot : 16h. Sabest 2h Soit un total de 9 706 heures
			Evolution de carrière et parcours	# EAE réalisés dans l'année	* objectif : 400 EAE sur 2020 et 2021	156 EAE de réalisés
L'environnement	Réduire notre impact environnemental par une utilisation davantage optimisée des ressources	Efficience énergétique et Electricité	Plan d'actions	kwh	moins 150 000 kWh actions spécifiques	+ 2 516 447 KWh
			Plan d'actions H2O	litres d'eau	idem sensibilisation élevage et jardinerie	+ 2 772 m3
		Efficience énergétique et gaz	Plan d'actions CH4	kWh de gaz à la tonne et au point d'humidité	17 kWh/t/point humidité	13,3 kWh/t/point humidité
				kWh de gaz chauffage	moins 40 000 kWh actions spécifiques	+ 160 607 kWh
		Production de biogaz (méthanisation)	biométhane injecté	mise en route de l'unité de Landres	1 098 323 Nm3	
		Recycler les ressources	Mise en œuvre des filières de recyclage	Taux de recyclage	obj 40% meilleur tri	32,84%
	Réduire notre impact environnemental par une utilisation davantage optimisée des ressources	Favoriser les partenaires Clients, Fournisseurs engagés	Préférence aux partenaires RSE	Taux de Fournisseurs et Clients RSE non agriculteurs	5% des clients 40% des fournisseurs	9% des clients 46% des fournisseurs
		Soutenir les pratiques agricoles spécifiques, à impact environnemental réduit	Pratiques agricoles en Production Végétale	# Pratiques identifiées dans le cadre des contrats de solution	communication agri	14 fiches
				# Fiche action CEPP identifiée pour le Groupe EMC2	communication agri	20 fiches CEPP pour le groupe
				CEPP gagnés	50% potentiel atteignable	32 975 CEPP
		Réduire notre impact environnemental par la réduction de nos rejets	Réduction des GES au transport	Pratiques identifiées	développement HVE et Bien Etre Animal	
				nombre de structures concernées par ces pratiques	HVE : déploiement Cap 2er : 120	HVE : 8 Cap 2er : 51
		Sécuriser les outils de la coopérative	Consommer moins de gasoil	Consommation moyenne de gasoil au 100 km	34l/100t PL 6,5l/100t VL	34,44l/100t PL 6,82l/100t VL
			Rejeter moins de GES	Tonne de CO2 économisée (suivi uniquement au Transport)		115,7 tonnes
			Voir la part du plan de campagne consacrée au sujet	k€ investis chaque année dans la sécurisation des outils (en lien avec ICPE)	170 000 € sur 3 ans	381 778€ 269 977 € sur 3 ans
La société civile, les territoires	Agir en tant qu'entreprise responsable vis-à-vis de la société	Favoriser les partenaires de nos territoires	Clients locaux	% du CA réalisé avec les clients locaux	90,0%	88%
			Fournisseurs locaux	% du CA réalisé avec les fournisseurs locaux	82%	76%
		Intégrer les problématiques territoriales dans notre développement	Recensement des partenariats territoriaux	Subventions accordées et reçues additionnées en valeur absolue		392.000 €
			Investissement dans des activités essentielles au dynamisme territorial	€ investis dans les outils territoriaux (pérennisation et développement)	4 millions sur 3 ans	2 483 478 € 2 950 508 € sur 3 ans
		Au bénéfice des clients	Démarche qualité produit en céréales	Taux de conformité clients	96,0%	74,4%
			Démarche qualité produit en viandes	Animaux vendus dans le cadre d'une démarche qualité concernant les consommateurs	16 125 animaux (dont 4 125 en SIOQ)	16 088 animaux (dont 4 694 en SIOQ)

